



Conférence sur les Ecosystèmes de Forêts Denses et Humides d'Afrique Centrale

CEFDHAC

N°..... / P. / CPR / CEFDHAC

Le Président

Septième Conférence sur les Ecosystèmes de Forêts Denses et Humides d'Afrique Centrale (CEFDHAC)

Kigali, 26-29 Novembre 2012

Thème : Participation multi-acteurs à la gestion intégrée des ressources naturelles

APPEL A CONTRIBUTIONS

1 – Introduction

Créée en mai 1996 à Brazzaville, en République du Congo, la Conférence sur les Ecosystèmes de Forêts Denses et Humides d'Afrique Centrale (CEFDHAC) ou Processus de Brazzaville est une plate-forme de concertation et d'échange d'expériences dans le domaine des écosystèmes forestiers, et d'orientation à travers l'articulation de tous les groupes d'acteurs intervenants dans le Bassin du Congo. Elle concrétise la volonté politique des Etats de la sous-région de parvenir à une vision commune de la conservation et de l'utilisation durable des écosystèmes de forêts denses et humides d'Afrique Centrale.

Depuis son lancement, la CEFDHAC est reconnue comme un espace de dialogue qui favorise la libre expression, la participation paritaire et égale de tous les acteurs dans des fora d'échanges et de discussions basées sur le secteur forestier. L'implication des groupes marginalisés et des parties prenantes non traditionnelles (populations autochtones, femmes, parlementaires, ONG et autres membres de la société civile) et la mobilisation de la société civile et du secteur privé dans les débats de la CEFDHAC sont aujourd'hui une réalité vivante.

C'est en réalité un forum d'échanges et de concertation regroupant tous les acteurs de ce secteur et qui :

- ⇒ organise les débats politiques et techniques sur la question ;
- ⇒ canalise le fruit de ces débats vers la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) et le Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC) ;
- ⇒ dissémine les informations vers tous les acteurs intervenants sur les questions environnementales et forestières de la sous région ;
- ⇒ favorise la cohérence, l'échange et la promotion des expériences entre tous les acteurs.

Cependant, on a observé, durant les 5 dernières années, la faible participation de la CEFDHAC (ou la participation non structurée et non coordonnée) dans les instances sous-régionales et internationales (FIPAC1 et 2, Sommet des 3 bassins, Rio+20, etc.).

Dix pays sont membres de la CEFDHAC : Burundi, Cameroun, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo, Rwanda, Sao Tomé & Principe et Tchad.

2. Sessions de la CEFDHAC

Six sessions de la CEFDHAC ont été organisées avec succès, grâce à la facilitation de l'UICN, en étroite collaboration avec les pays hôtes et les autres partenaires. Les différents thèmes débattus au cours de ces sessions ont été choisis par consensus entre les parties prenantes de ce processus. Il s'agit des thèmes suivants :

- « *Les Ecosystèmes de forêts denses et humides d'Afrique centrale* » pour la conférence inaugurale organisée à Brazzaville au Congo en mai 1996 ;
- « *Gestion commune des ressources forestières* » pour la 2^{ème} session de Bata en Guinée Equatoriale en juin 1998 ;
- « *Gouvernance et gestion commune des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale* » pour la 3^{ème} session de Bujumbura au Burundi en juin 2000;
- « *Concilier la gestion des écosystèmes d'Afrique centrale et la lutte contre la pauvreté* » pour la 4^{ème} session de juin 2002 à Kinshasa en République Démocratique du Congo;
- « *Gouvernance et partenariats multi acteurs en vue d'une gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale* » pour la 5^{ème} session organisée à Yaoundé au Cameroun en mai 2004;
- « *Ressources forestières en Afrique Centrale : sources de richesse ou de pauvreté ?* » pour la 6^{ème} session organisée à Libreville au Gabon en novembre 2007. Cette dernière session a été également consacrée à la réforme de la CEFDHAC.

3- Le thème central et les sous-thèmes de la 7^{ème} CEFDHAC

Avec la réforme de la CEFDHAC, elle est désormais appelée à jouer son rôle de véritable creuset d'idées, une sorte de « think-thank » d'où doit jaillir des positions communes et pertinentes en vue de leur prise en compte dans les décisions prises lors des réunions de Conseil des Ministres de la COMIFAC.

3.1. Thème Central

Le thème central : « **Participation multi-acteurs à la gestion intégrée des ressources naturelles** » et les sous-thèmes ci-dessous ont été adoptés lors de la première réunion préparatoire qui s'est tenue à Douala du 26 au 27 mars 2012.

3.2 Sous-thèmes

Six sous-thèmes ont été identifiés :

3.2.1 Sous-Thème 1 : Tenure foncière.

Dans ce sous thème, on aura besoin des présentations qui insistent sur : le niveau de mise en œuvre des recommandations déjà formulées sur la tenure foncière, la relation entre tenure foncière et forestière ainsi que la reconnaissance des droits des communautés dans cette tenure, l'état des lieux du genre et de la tenure dans le Bassin du Congo, le rôle des Organisations de la Société Civile (OSC) dans le processus de reformes foncière et forestière dans le Bassin du Congo ; les incidences du droit à la tenure foncière sur le processus REDD+ et changements climatiques, etc.

3.2.2 Sous-thème 2 : Genre

Il s'agira d'aborder les différentes questions liées au genre telles que : la problématique et enjeux de l'égalité du Genre pour la conservation des ressources dans le Bassin du Congo ; le renforcement des capacités et le plaidoyer pour la prise en compte du Genre dans les politiques forestières ; l'autonomisation des femmes pour le développement durable dans le Bassin du Congo, etc.

3.2.3 Sous-thème 3 : Plan de convergence et thématiques nouvelles de la COMIFAC

Sont attendues, les présentations relatives entre autres : à la politique et stratégie d'opérationnalisation de la CEFDHAC rurale ; aux nouveaux chantiers pour la dynamique de la CEFDHAC dans les pays du Bassin du Congo ; au renforcement de la CEFDHAC par la redynamisation de la composante 9 (Développement des mécanismes de financement) du plan de convergence, l'aménagement des écosystèmes et le reboisement.

Il est aussi question de saisir l'opportunité qu'offre la révision du plan de convergence pour réfléchir sur les questions émergentes telles la REDD+, etc.

3.2.4 Sous-thème 4 : Economie verte et durable

Il s'agira dans ce sous-thème d'aborder les aspects liés notamment à la politique et à la stratégie de contextualisation de l'économie verte et durable dans le Bassin du Congo, aux Etudes d'Impact Environnementales incontournables pour la gestion durable, au regard du Bassin du Congo après Rio+20, etc.

3.2.5 Sous-thème 5 : Directives sous-régionales COMIFAC sur la participation des populations locales et autochtones et des ONG à la gestion durable des forêts d'Afrique Centrale

Les présentations seront orientées entre autres sur les aspects relatifs à la vulgarisation/diffusion des directives, le droit à la citoyenneté des peuples autochtones, la participation des ONG et peuples autochtones dans la gestion durable des forêts, la reconnaissance de la valeur culturelle des ressources biologiques et compensation socio-économique, etc.

3.2.6 Sous-thème 6 : Gouvernance, conservation et développement

Les points à aborder dans ce sous-thème consisteront à voir comment concilier la conservation et le développement à travers les principes, acteurs et enjeux de la gouvernance. Il s'agira également d'explorer quelles sont les menaces ou opportunités de la gouvernance dans le processus de gestion des ressources naturelles.

4- Appel à contributions

Le Président en Exercice de la CEFDHAC invite toutes les personnes intéressées à proposer des présentations en relation avec les thèmes précités, centrés sur les expériences, les leçons apprises et les perspectives à l'échelle locale, nationale, sous-régionale et internationale.

N.B. : Les communications sur chaque sous-thème doivent porter sur l'évaluation du niveau de débat sur les thématiques en discussion dans la sous-région et au niveau international. Elles doivent ouvrir la perspective d'une prise de positions de la CEFDHAC sur les thématiques concernées en vue de soumission au Conseil des Ministres de la COMIFAC.

Les contributions peuvent être rédigées en Français, en Anglais, en Espagnol et en Portugais. Les résumés des présentations (versions électroniques /word), d'un maximum de 500 mots y compris 6 mots clés, seront envoyés **avant le 24 septembre 2012** aux adresses suivantes:

- Hon. Louis Roger ESSOLA ETOA: allosserl@yahoo.fr (+237 77 74 30 25)
- Thomas FONDJO: tfondjo@yahoo.fr (+237 77 62 35 69)
- Camille JEPANG SANDJONG: Camille.Jepang@iucn.org (+237 77 67 24 30)
- Chantal WANDJA: Chantal.Wandja@iucn.org (+237 79 50 46 67)